

Avis adopté

Séance plénière du 28 novembre 2023

Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires

CGT-FO

Dans une période de tension et de montée des nationalismes, ce travail sur la question migratoire mené par la commission AEI prend toute son sens. Ceci est d'autant plus important que la France est le pays de la déclaration des droits de l'homme qui affirme que « les hommes naissent libres et égaux en droit » ! Pourtant en matière d'immigration, ces droits sont régulièrement bafoués et l'inégalité souvent de mise. Les migrations ont toujours suscité débats et controverses au sein de notre société.

La question des migrations renvoie souvent à des perceptions qui peuvent être en totale contradiction avec la réalité des chiffres et des statistiques sur le nombre de migrants présents dans notre pays, ou leur poids sur l'économie par exemple. Par ce travail, le CESE a souhaité dépassionner les débats en mettant en lumière la réalité objective des migrations. Il propose, par ailleurs des pistes pour le pacte sur la migration et l'asile de l'UE, en cours de discussions. Une nouvelle politique des migrations plus axée sur la solidarité, la défense des droits humains et fondamentaux ainsi que sur le renforcement des actions en faveur de l'intégration doit être mise en place.

Pour le groupe FO, la volonté de proposer un autre regard sur les migrations et l'immigration est un bon choix. Les travaux du CESE mettent ainsi en avant un certain nombre de réalités trop souvent tues sur cette question. Ils rappellent que l'immigration participe à l'enrichissement à tous niveaux de notre pays, notamment d'un point de vue culturel et économique. Ils montrent qu'une meilleure gestion des migrations passe avant tout par plus de moyens d'intégration. L'intégration rapide des Ukrainiens l'a prouvé. Lorsque l'on se donne les moyens tout est possible !

Il faut également donner à l'école plus de moyens pour lui permettre de mieux sensibiliser les jeunes générations aux risques que représente la mise à l'écart et le rejet des autres. Pour le groupe FO, notre modèle républicain doit jouer son rôle de cadre pour l'intégration. Il faut combattre les communautarismes mais aussi refuser les statistiques ethniques que certains cherchent à mettre en place afin de stigmatiser telle ou telle communauté. Au niveau européen, il faut mettre en place une réelle solidarité entre les Etats membres, pour gérer et accueillir collectivement les demandeurs d'asile. Il est de la responsabilité de l'Europe de mettre tout son poids pour que le droit d'asile ne soit pas une vaine promesse.

L'Europe que nous voulons est une Europe humaine, sociale et solidaire à l'inverse de ce qui se passe depuis de nombreuses années. L'UE doit s'appliquer les principes de liberté et de respect des droits humains qu'elle défend. Elle ne peut pas mettre en place des systèmes de tri des arrivées à l'extérieur de ses frontières européennes et les sous-traiter à des gouvernements qui ne sont pas les plus respectueux de ces principes. L'UE ne peut pas fermer les yeux quand des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se noient chaque année en Méditerranée en essayant de rejoindre l'Europe. On ne peut pas accepter que des personnes qui fuient les persécutions et qui risquent leur vie pour des raisons politiques ne trouvent pas de lieux de refuge.

Pour FO, migrer est un droit fondamental, gérer collectivement et solidairement l'arrivée des réfugiés est un devoir. Le combat pour la dignité, l'accueil, la solidarité des migrants est plus que jamais nécessaire. Il est également important que l'ensemble des pays de l'UE ratifient et respectent les conventions internationales sur le droit d'asile, sur les travailleurs migrants et les travailleurs domestiques. Il s'agit là d'une revendication ancienne de notre confédération. On ne peut pas non plus accepter que les travailleurs migrants ne bénéficient pas des mêmes protections et rémunérations que le reste des travailleurs.

Pour FO, il est primordial que l'égalité de traitement entre tous les travailleurs soit respectée. Nous sommes également pleinement en accord avec la préconisation relative à la nécessité de mettre en place, une migration légale qui doit être organisée en Europe au-delà des seuls emplois qualifiés.

Nous appuyons également les préconisations relatives à la sensibilisation sur la réalité des migrations et ce, en application de la Convention 97 de l'OIT, ratifiée par la France, qui demande aux Etats de « prendre toutes mesures appropriées contre la propagande trompeuse concernant l'émigration et l'immigration ».

Le groupe FO salue la richesse et la qualité de ce travail. Nous soutenons ce texte dont certaines préconisations sont en accord avec de nombreuses revendications que nous portons et nous espérons que le pacte européen en tiendra compte.

La CGT-FO a voté l'avis.